



RENTREE 2017

***Le ministre souhaitait une rentrée « en musique »...
Mais partout c'est déjà le désenchantement !***

*Lors de sa conférence de presse de rentrée, le ministre de l'Éducation nationale annonçant une prétendue hausse du budget consacré à son ministère a rappelé que l'Éducation avait été définie comme une « priorité » par le président Macron.
Force est de constater que la réalité dément cette affirmation.*

La rentrée peut-elle avoir lieu dans ces conditions inacceptables ?

Remplissez notre enquête de rentrée en ligne → [ICI](#)

Contrats aidés des milliers de personnels jetés à la rue !

La rentrée est marquée par la décision du gouvernement de supprimer 150.000 emplois aidés en contrat CUI dans les communes, les hôpitaux... **dont 20.000 dans l'Éducation nationale.**

Dans les Bouches du Rhône, au 1^{er} juillet, ce sont près de 150 contrats d'AAD (Aides administratives à la Direction) et 50 AED (Assistant d'Éducation en collège) qui n'ont pas été renouvelés, faute de budget !

Ces personnels ont été « invités », du jour au lendemain, à faire valoir leur droit au chômage auprès de Pôle emploi et n'ont pu bénéficier d'aucune garantie de pouvoir retrouver leur emploi et leur poste au 1^{er} septembre. Déjà en situation précaire (en moyenne 690 € pour 20h par semaine), ils se sont retrouvés sans ressource cet été !

Pire, ce sont tous les contrats arrivant à terme qui ne seront pas renouvelés d'ici le 1^{er} janvier 2018, dont près de 600 personnels AAD !

C'est inacceptable !

Les personnels précaires, créés en lieu et place de véritables emplois statutaires servent aujourd'hui au gouvernement de variables d'ajustement de sa politique d'austérité !

Le SNUDI FO dénonce ce **véritable plan social** !

Nous refusons que les directeurs d'école et les personnels AAD, les surveillants AED, l'ensemble des personnels et les élèves fassent les frais de cette politique d'austérité !

A l'heure, où les mesures de sécurité dans les établissements sont particulièrement prégnantes, où on demande aux directrices et directeurs toujours plus de disponibilité, où les charges administratives sont toujours plus importantes malgré les déclarations d'intention des différents gouvernements, comment les écoles concernées pourront-elles fonctionner sans ces personnels en contrats aidés ?

Comment assurer le fonctionnement des cantines, l'entretien des écoles, l'aide administrative à la direction, le périscolaire si les personnels chargés d'effectuer ces missions voient leurs emplois supprimés ?

Face à ces suppressions, les maires de 18 communes de La Réunion ont reporté la rentrée de 5 jours. Dans le Gard et le Calvados, en Bretagne, plusieurs communes ont également annoncé un report de la rentrée scolaire, faute de pouvoir fonctionner sans contrats aidés.

Dans la commune du Tampon (La Réunion) les enseignants se sont mis en grève ce 31 août pour le maintien de tous les ATSEM en contrats aidés...

Devant ce plan social, le SNUDI-FO 13, avec sa fédération, revendique :

- Maintien et renouvellement de tous les postes en contrats aidés
- Un vrai statut, un vrai salaire et une formation adaptée au travail demandé

Notre fédération FO de l'enseignement s'adresse à M. Blanquer pour demander le maintien de tous les contrats [>Courrier du 22 août 2017<](#)

Une intersyndicale Bouches du Rhône se réunira mercredi 6 septembre pour prendre toutes les mesures et les actions nécessaires à la satisfaction des revendications des personnels.

Si cela n'est pas encore fait,

SIGNEZ et FAITES SIGNEZ la pétition [>PDF<](#) ou [>en ligne<](#)

Remplissez notre enquête en ligne → [ICI](#)

CP dédoublés *Les conséquences néfastes de ce dispositif !*

Ce dispositif, présenté à grand renfort de communication par le ministre, se met en place au détriment des autres niveaux qui sont surchargés en REP+.

Des organisations de classes décidées par les collègues ont été retoquées par les IEN, au mépris de la réglementation.

Dans le Rhône, les collègues seront d'ailleurs en grève ce 4 septembre, jour de la rentrée, à l'appel du SNUDI-FO, du SNUipp-FSU, de la CGT Educ'action et de SUD Éducation.

Dans les Bouches du Rhône, cela correspond à **237 classes de CP dédoublés « physiquement et matériellement » et 23 classes en co-intervention (2 maîtres par classe)**, faute de salles disponibles.

Ce dispositif se met en place à moyen constant

Seules 40 listes complémentaires ont été recrutées qui correspondent réellement à 20 postes, car ce sont des stagiaires supplémentaires, en classe à mi-temps.

Ainsi, **l'administration a monopolisé 120 postes de brigades** (volontaires qui percevront les indemnités ISSR à l'année).

C'est autant de remplaçants en moins et donc autant de classes surchargées avec la répartition des élèves des maîtres absents !

Certaines circonscriptions marseillaises annoncent déjà un nombre très restreint de brigades disponibles en ce jour de rentrée, compte tenu des « postes non pourvus » qu'il faut combler en cette rentrée.

C'est une véritable pénurie des moyens de remplacement qui s'annonce d'ici quelques semaines que l'Administration serait tentée d'endiguer par **le recrutement de professeurs contractuels**. Pour FO, c'est tout à fait inacceptable !

Enfin, des équipes en REP+ nous ont déjà fait part de leur inquiétude le jour de la prérentrée quant **aux retards des travaux d'aménagement des nouvelles classes pour les CP dédoublés**. Il s'agit souvent de salles collectives (BCD, informatique, artistiques ou sportives) qui ont été réquisitionnées.

Afin de pouvoir rendre compte de la situation exacte dans les écoles des Bouches du Rhône, nous vous invitons à nous transmettre toutes les informations concernant votre école en répondant à cette enquête en ligne → [ICI](#)

Le SNUDI FO 13 sera reçu prochainement par l'Inspecteur d'Académie et par la Mairie de Marseille. Nous ferons remonter tous les problèmes rencontrés.

Carte scolaire et mouvement *Des ajustements de rentrée à prévoir*

Un groupe de travail « carte scolaire » s'est tenu à l'IA le jeudi 31 août.

Il a confirmé la création de **13 « classes accueillantes de secteur »** sur le département (dont 9 sur Marseille).

Ces CAS ne font pas l'objet d'une décharge supplémentaire au titre de la direction et seront confirmées en ouverture ferme si les effectifs sont maintenus lors de la prochaine carte scolaire du printemps 2018.

La situation reste encore critique dans le 4^{ème} et 5^{ème} arrondissement de Marseille où la démographie scolaire est en forte croissance. L'IA 13 et la Mairie disent travailler conjointement à trouver des solutions pérennes.

Pour autant, **la revendication des représentants FO de prononcer des ouvertures fermes dès cette rentrée a été refusée !**

Concernant les postes, des ajustements sont encore nécessaires en ce jour de rentrée.

- Des équipes pédagogiques nous ont alerté sur des postes (entiers ou fractionnés) manquants dans leur école.
- Des collègues ont adressé des recours auprès de l'Administration pour obtenir des révisions de leur affectation à plus d'1 heure de trajet de leur domicile.

Remplissez notre enquête en ligne → [ICI](#)

Le SNUDI FO défendra tous les dossiers de ces collègues lors de son audience auprès du DASEN.

Rythmes scolaires *Un retour massif aux 4 jours !*

Cette rentrée scolaire est marquée par le retour, au niveau national, de 36,8 % des communes à la semaine de 4 jours sur 36 semaines.

Pour le SNUDI-FO, cela ne fait que confirmer le rejet profond de la réforme Peillon-Hamon des rythmes scolaires par les enseignants, mais aussi les parents et les élus locaux.

Ainsi, dans les Pyrénées-Atlantiques, la mobilisation des élus a ramené de 100 à 9, le nombre de refus au retour à la semaine de 4 jours.

Dans le Maine-et-Loire 4 communes supplémentaires ont contraint le DASEN à valider le retour aux 4 jours au cours de l'été.

Dans les Bouches du Rhône, ce sont plus de 98 communes sur 116 qui ont annoncé repasser aux 4 jours !

Pour M. Blanquer, « les rythmes scolaires doivent pouvoir être aménagés à la réalité de chaque territoire, permettant de maintenir la semaine de quatre jours et demi là où cette organisation est satisfaisante. »

Pour le SNUDI-FO, qui défend l'école publique avec des programmes nationaux et des personnels statutaires, au contraire, les rythmes scolaires ne peuvent être définis par commune, par école ou par territoire, en fonction de projets locaux. Il revendique le même rythme dans toutes les écoles : **4 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi) répartis sur 36 semaines !**

Le SNUDI-FO s'opposera ainsi à toute réduction des congés scolaires (et en particulier des deux mois d'été) alors que le ministre a affirmé à plusieurs reprises vouloir ouvrir ce dossier.

L'Éducation nationale n'échappe pas à la logique d'austérité et de destruction des droits collectifs à l'œuvre avec les ordonnances qui remettent en cause le Code du travail et inversent la hiérarchie des normes.

Si cela n'est pas encore fait,

SIGNEZ et FAITES SIGNEZ la prise de position [>motion d'école<](#) ou [>en ligne<](#)

Autonomie des établissements *Une attaque contre notre statut*

M. Blanquer confirme sa volonté d'aller plus loin dans l'autonomie des écoles et des établissements :

« Mon objectif est simple : des établissements avec des équipes unies, partageant un projet éducatif fort. Dans ce cadre, oui, il est logique que le chef d'établissement ait un rôle à jouer en matière de recrutement »

Avec la mise en place de la réforme de l'évaluation en cette rentrée scolaire, qui implique que les enseignants soient évalués sur leur capacité à « contribuer à l'action de la communauté éducative et coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école/établissement », un nouvel outil se met en place pour augmenter les pressions sur les personnels.

[Voir le communiqué FNEC FP FO du 30 août](#)

En toute circonstance et particulièrement en cette rentrée 2017, le SNUDI-FO maintient ses revendications :

- ▶ non aux ordonnances qui détruisent le Code du travail
- ▶ aucun emploi aidé ne doit perdre son emploi
- ▶ 4 jours de classe (lundi mardi jeudi vendredi) sur 36 semaines pour toutes les écoles
- ▶ création de tous les postes et ouverture des classes nécessaires
- ▶ défense de notre statut
- ▶ augmentation des salaires
- ▶ non au jour de carence

**Le bureau du SNUDI FO 13 vous souhaite
une bonne rentrée...**

**...et beaucoup de courage pour toutes les échéances de cette
nouvelle année scolaire !**

Vous avez besoin du syndicat ?

Le syndicat a aussi besoin de vous !

Pour cette nouvelle année scolaire, faites un choix utile et réfléchi :

Syndiquez-vous au SNUDI FO !

Le syndicat indépendant de tout gouvernement !

Carte 2017 avec Tarif spécial « fin d'année scolaire » → [>ICI<](#)

Mes avantages :

1/ Paiement fractionné en plusieurs chèques (autant de mois restants en 2017)

2/ Paiement par virement bancaire (nos coordonnées bancaires sont sur le bulletin d'adhésion)

3/ 66% de la cotisation est déductible des impôts ou en crédit d'impôt.

4/ Assurance professionnelle incluse dans le prix (contrat MACIF-FO équivalent à MAIF-Autonome de Solidarité)

Soit une cotisation qui ne vous coûterait que 4 à 6 euros par mois (toutes déductions faites) !!!